

N/REF : 18/08/2025 16H26 C:264507 I:33807
V/REF : TEL ASTREINTE
V/Email reçu le Lundi 18/08/2025 a 16H26

RIBOT GABRIELLE
LOGEMENT LOCATIF
7 CHEMIN SAINT PIERRE
38660 PLATEAU DES PETITES ROCHE

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 18 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE - CHEMIN DE ST PIERRE - ST PANCRASSE - PLATEAU DES PETITES ROCHES
MME RIBOT GABRIELLE 06 74 77 19 42

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 16/08/2025 A 20H00
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE DU REGARD EXTERIEUR
PRESENCE DE MATIERES
CONTROLE BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 3953643 CREDIT AGRICOLE DU 16/08/2025 - 298,00 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,61	180,61
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	90,30

TOTAL H.T.	270,91
T.V.A. a 10,00%	27,09
TOTAL T.T.C.En EURO	298,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN